



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Direction Interdépartementale des Routes
Centre-Est

Service Régional d'Exploitation de Moulins
District de Moulins

Lyon, le 25 août 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RN 82 :Travaux de réfection de chaussées du jeudi 3 septembre au
vendredi 18 septembre 2020 inclus
Communes de NEULISE, SAINT MARCEL DE FELINES et
VENDRANGES

La Direction interdépartementale des Routes Centre-Est vous informe que du jeudi 3 septembre au vendredi 18 septembre 2020 inclus, de jour comme de nuit week-ends compris, des travaux de réfection de chaussée vont être réalisés sur la RN82.

- **Sens PARIS /ST-ETIENNE,**

Basculement de circulation du sens 1 (PARIS/SAINT-ETIENNE) juste avant l'échangeur n°72, vers la voie rapide du sens 2 (SAINT-ETIENNE/PARIS), puis retour dans le sens 1 après l'échangeur n° 73.

Fermeture de la bretelle de sortie de l'échangeur 72 (Neulise, Saint-Just-La-Pendue) avec mise en place d'une déviation locale : les usagers devront obligatoirement sortir par la bretelle n°1 de l'échangeur n° 71, puis emprunter la RD 282 traverse de VENDRANGES, puis la RD 282 en direction de NEULISE (fin de déviation).

Fermeture de la bretelle de sortie de l'échangeur 72 (A72-A89, Saint-Etienne, Balbigny) avec mise en place d'une déviation locale : les usagers devront prendre le giratoire, RD 282 en direction de NEULISE, puis l'ex-RN 82 jusqu'au giratoire de l'échangeur n°74 (fin de déviation).

Fermeture de la bretelle de sortie de l'échangeur 73 (Neulise, « ZAC Les Jacquins ») avec mise en place d'une déviation locale : les usagers devront obligatoirement sortir par la bretelle n°1 de l'échangeur n° 71, puis emprunter la RD 282 traverse de VENDRANGES, puis la RD 282 en direction de NEULISE (fin de déviation).

Fermeture de la bretelle d'entrée n°2 de l'échangeur 73 (A72-A89, Saint-Etienne, Balbigny) avec mise en place d'une déviation locale : les usagers devront prendre le giratoire, puis l'ex-RN 82 en direction de SAINT MARCEL DE FELINES jusqu'au giratoire de l'échangeur n°74 (fin de déviation).

L'aire de repos de Neulise sera fermée également.

- **Sens ST-ETIENNE/ PARIS,**

La circulation s'effectuera à double sens de circulation de l'échangeur n° 73 jusqu'à l'échangeur n°72 et la vitesse sera limitée à 70 km/h.

Les bretelles de sortie et d'accès resteront ouvertes à la circulation ainsi que l'aire de repos de Neulise.

En cas d'aléas techniques ou météorologiques, les travaux seront reportés à une date ultérieure.

Nous vous invitons à la plus grande prudence sur la zone de chantier et vous remercions de votre compréhension.

Contacts presse :

Olivier ASTORGUE, Chef du Service Régional d'Exploitation de Moulins- DIR Centre-Est : 04 70 48 18 50

Emeline JOSE, Chargée de communication -DIR Centre-Est : 04 69 16 62 14

www.dir-centre-est.fr





